

La fibre bientôt disponible à Alba-la-Romaine !

Les travaux de déploiement de la fibre sont aujourd'hui terminés sur notre commune. Grâce au déploiement du réseau public ADN et à l'engagement de vos collectivités : la Région-Auvergne-Rhône-Alpes, les Départements de l'Ardèche et de la Drôme, la Communauté de communes Ardèche Rhône-Coiron, avec le soutien financier de l'Etat et de l'Europe, vous pourrez prochainement profiter des services Très Haut Débit en fibre optique.

Le groupement d'entreprises Axione/Bouygues Energies et Services en charge des travaux de déploiement sur notre commune doit encore fournir au Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) les données des infrastructures construites pour permettre de rendre éligibles les adresses et à l'exploitant du réseau public, ADTIM FTTH, de procéder à l'ouverture commerciale sur notre commune.

Une fois l'ouverture commerciale effective, soit prévisionnellement courant du 1^{er} trimestre 2023, les foyers éligibles à la fibre pourront souscrire une offre auprès d'un des 10 opérateurs fournisseurs d'accès à Internet disponibles sur le réseau public ADN (rendez-vous sur le site d'Ardèche Drôme Numérique pour les connaître) : www.ardechedromenumerique.fr/

Une ouverture commerciale progressive

A l'ouverture commerciale, tous les foyers de la commune ne seront pas éligibles à la fibre car il restera des travaux à réaliser.

Ils concernent d'une part des travaux qu'ADN n'a pas pu effectuer pendant la phase initiale de travaux du fait d'attentes d'autorisations de réseaux tiers mais aussi de blocages sur la signature de conventions pour le passage sur des terrains privés. En effet, comme tous les réseaux fibre déployés en France, le réseau ADN réutilise majoritairement les infrastructures téléphoniques et électriques existantes (fourreaux en souterrain et poteaux en aérien). Lorsque ces réseaux sont situés sur le domaine privé, ADN doit signer une convention avec les propriétaires pour autoriser le passage de la fibre et la réalisation des travaux. **Une convention non signée peut bloquer une dizaine voire des centaines de lignes soit autant de foyers qui ne seront pas éligibles à la fibre.**

D'autre part, ADN a confié à ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau, les travaux pour le raccordement des immeubles, des lotissements privés et de certains logements pour lesquels la fibre doit passer en façade. Ces travaux nécessitent également la signature d'une convention entre ADTIM FTTH et le syndic de copropriété ou le(s) propriétaire(s) concerné(s). Les foyers seront rendus éligibles à la fibre au fur et à mesure des travaux. Pour toute questions, il est possible de joindre le service conventionnement d'ADTIM FTTH au 04 82 48 00 12.

Comment savoir si je suis éligible à la fibre ?

Pour savoir si vous êtes éligibles, testez votre adresse sur l'outil d'éligibilité « A quand la fibre chez moi ? » : www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite et inscrivez-vous par mail. Vous serez automatiquement informés de votre éligibilité à l'ouverture commerciale.

Plusieurs résultats possibles :

- **Le raccordement est possible**, alors à vous de jouer ! Comparez les offres des opérateurs disponibles et abonnez-vous.
- **Le raccordement est à venir ou les travaux sont toujours en cours : un peu de patience !** les adresses seront rendues éligibles au fur et à mesure des travaux réalisés par ADN et ADTIM FTTH.
- **Le raccordement est non possible** car ADN n'a pas trouvé votre adresse dans sa base de données. **Pas d'inquiétude ! Remplissez le formulaire « Référencer mon adresse » à votre disposition à la fin du test d'éligibilité** en joignant un certificat d'adressage (à demander préalablement à la mairie) ou contactez la hotline d'ADTIM FTTH au **04 82 48 00 18** (*prix d'un appel local, du lundi au vendredi de 8h à 20h*).

Le raccordement : comment ça marche ?

C'est l'abonnement qui déclenche le raccordement de votre logement ou local d'activité. Une dernière section de fibre doit alors être déployée depuis le Point de Branchement Optique (PBO) le plus proche, situé dans la rue, jusqu'à l'intérieur de votre logement où une Prise Terminale Optique (PTO) sera installée. Ce raccordement final, aérien ou souterrain, est réalisé par le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) choisi au moment de l'abonnement. Une fois l'abonnement validé, le technicien de l'opérateur vous proposera un rendez-vous pour vous raccorder. La fibre emprunte généralement le même chemin que le réseau télécom cuivre existant.

Grâce au montage financier mis en place par vos collectivités, le raccordement final de votre logement est pris en charge par ADN, sous réserve d'une continuité d'infrastructures (poteaux ou fourreaux) entre le domaine public et votre logement. Si des travaux s'avèrent nécessaires pour acheminer la fibre sur votre propriété privée (viabilisation, élagage, goulottes à poser dans le logement, etc.), ils seront à votre charge comme pour les autres réseaux d'eaux, d'énergie...

Attention aux démarchages frauduleux !

Avec le déploiement du réseau public de fibre optique, on constate l'apparition de démarchages frauduleux relatifs à la commercialisation des services fibre et au raccordement des foyers. **Aucun raccordement ne peut être réalisé avant que l'ouverture commerciale sur la commune ne soit effective. Pour rappel, ce raccordement est réalisé par le fournisseur d'accès de votre choix ou son sous-traitant une fois votre abonnement souscrit.** Il n'existe pas de démarches de pré-raccordement ou d'exclusivité d'un opérateur et il n'est pas non plus nécessaire de mettre à niveau ses équipements. **Soyez vigilants et ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires à un tiers par téléphone.**

Pour toutes questions :

Consulter la **Foire aux Questions** d'ADN : <https://www.ardechedromenumerique.fr/faq>

Contactez la **hotline** d'ADTIM FTTH au 04 82 48 00 18 (*prix d'un appel local, du lundi au vendredi de 8h à 20h*)

+ d'infos sur les modalités de raccordements, visionnez les vidéos d'ADN sur la chaîne Youtube d'Ardèche Drôme Numérique :

- « la Fibre est là ! »
- « La commercialisation : de la fin des travaux au raccordement à la fibre optique »